



Déclaration UE de conformité

Conforme à la norme **EN352-1 :2020**

Nous,

SN EUROPARM
Zi Avenue Rhin et Danube
72200 La Flèche
France

Garantissons et déclarons que le produit :

CASQUE AMPLIFIÉ SPIKA

*Décliné sous les références Europarm :
A50605 (référence fabricant SHSP-EM01B – EM026)*

est conforme aux exigences générales qui s'appliquent à la sécurité des protections auditives,
sous la norme **EN352-1 :2020**

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant et
des éléments qu'il a fourni à son distributeur Europarm.

Cette déclaration est basée sur les éléments suivants (originaux en anglais):

- Vérification de conformité avec le rapport de test n° CE-PC-200214-008-01-9D relatif aux équipements personnels auditifs fourni par l'organisme de contrôle CCQS Certification Services Limited qui a déclaré le produit CONFORME aux exigences de la norme.
- Rapport de test Q4950A et Q4951A réalisé par tests standards par NVLAP LAB.
- Vérification de conformité de la norme CE par le test n° WTH21X08079408C par Waltek Testing Group.

Ce produit est conforme à la norme **EN352-1 :2020**

Ceci pour la durée de validité des certificats, soit jusqu'au : **11/12/2030**.

Fait à La Flèche, le 26/05/2026

Estelle Jouquan
Responsable achat loisirs.